

FORMATION DES INSTITUTEURS : réforme Savary

ou bac + 4 < bac 3

ou Beulac avait peut-être fait mieux

ou la fin de l'E.N. comme moyen de faire des études après le bac pour les jeunes bacheliers prolos

ou la fin probable de la formation initiale dans les

E.N. départementales si tout le monde continue de se taire.

Bien sûr je suis prof d'E.N. Alors vous allez penser que je défends uniquement mes intérêts personnels (les profs d'E.N. sont paraît-il des planqués). Je vais donc essayer d'expliquer les points me paraissant importants, du point de vue de la formation, avec l'idée sous-jacente que si on fait une réforme c'est pour faire mieux que la précédente.

BILAN TRÈS RAPIDE DE LA FORMATION BEULAC EN 3 ANS :

Le passage à 3 ans avait permis d'augmenter notablement l'horaire des « matières secondaires ». La concentration du travail en Unités de Formation trimestrielles (6 h par semaine) avait permis de faire avancer la formation, dans les différentes disciplines, à un niveau bien meilleur que dans l'ancienne formation en 2 ans. La réforme Beulac reconnaissait un manque, voire une absence, de pratique dans le passé des normaliens, en ce qui concerne les « matières secondaires » (éducation physique, arts plastiques, travaux manuels, musique) et tentait de compenser en instituant, en plus de l'U.F. obligatoire, un petit horaire (à peine 1 h par semaine) régulier durant les 3 ans : l'« entretien ». Horaire que Savary s'empressa de supprimer à son arrivée au pouvoir, afin de calmer le mécontentement des normaliens concernant le volume de travail, alors qu'on aurait pu repenser le problème de l'évaluation. Il avait alors démagogiquement, diminué l'horaire hebdomadaire des normaliens (ils sortent de l'E.N. souvent à 15 h 30) en diminuant par deux l'horaire global en arts plastiques, musique, travail manuel et en sabotant les U.F. de « palier » dans lesquelles on essayait de préciser le travail à un niveau d'enseignement donné (maternelle, C.P.-C.E.1, C.E.2 - C.M.).

La réforme Beulac s'attaquait au problème de la polyvalence de l'institut même s'il y avait matière à rééquilibrage. En cas de faiblesse de niveau dans un domaine, il existait un petit horaire de « mise à niveau » pour ceux qui en avaient besoin.

Le D.E.U.G. passé était spécifique de la formation des instits. Son point faible était sa spécificité qui ne donnait pas la possibilité de monnayer ce diplôme pour des études ultérieures. Toutefois il avait été tenté de le concevoir en fonction de la polyvalence de l'instituteur puisqu'il comportait un « tronc commun », une dominante (à choisir) une option (à choisir). Les U.F. optionnelles assez souvent pluridisciplinaires étaient l'occasion de travaux intéressants pour les profs comme pour les normaliens.

Il y avait de gros remaniements à effectuer, à mon avis, dans le déroulement des 3 années, dans l'articulation théorie/pratique pédagogique. L'évaluation était systématique, tâtonne et prenait une importance souvent exagérée. Elle avait parfois développé des comportements très scolaires chez les normaliens (copies sur le voisin, baratiner le prof, pour masquer un manque de travail, etc.) au lieu de les aider à faire le point sur leurs manques et à prendre conscience des nécessités et des difficultés du métier.

D'autre part était absente de cette réforme l'optique organisation coopérative de la classe, pédagogie du projet (des enfants), pédagogie autogestionnaire, autonomie de l'enfant.

RÉFORME SAVARY - PROJET DE LIMOGES

2 ans { 1 année sur le tas - économie de postes
1 année à l'E.N. (laquelle ?) assurée par universitaires, prof d'E.N., I.D.E.N., conseillers pédagogiques.

Remarque : Si personne ne dit rien il est prévu de calquer les 2 ans sur le lamentable recrutement actuel niveau D.E.U.G. qui devait être exceptionnel. Concours de recrutement : engagement 5 ans.

2 ans { D.E.U.G. monodisciplinaire à l'université.
(Etudiants non salariés - sélection sociale, économie pour l'état).

1^{re} année de D.E.U.G. : 500 heures dans la discipline choisie + 100 heures de « sensibilisation aux métiers de l'éducation ».

2^e année de D.E.U.G. : 300 heures dans la discipline + 350 heures de formation préprofessionnelle.

Philosophie et sociologie de l'éducation	50 h
Psychologie et physiologie de l'enfant	40 h
L'histoire dans l'enseignement	20 h
La culture régionale	30 h
L'acte éducatif : étude de situations	50 h
Le français et la communication pédagogique	40 h
Technique de communication et éducation	20 h
Institution scolaire et environnement	20 h
Compléments de polyvalence	80 h
	350 h

AVANTAGE DE CE D.E.U.G. : possibilité d'être admis par équivalence en année de licence (avec remises à niveau) si on abandonne la filière enseignement ou si on échoue au concours.

INCONVÉNIENTS : (A mon avis) il est monodisciplinaire : ainsi un d'allemand ou « droit secteur public » pourra donner accès au métier d'instituteur et les « compléments de polyvalence » sont ridicules (80 h). Si le schéma de 2^e cycle est bien de 30 semaines à l'E.N. (moins d'un an) et la 2^e année sur le tas, il est impossible de traiter sérieusement la polyvalence, particulièrement dans certaines matières qui ne figurent pas du tout au niveau D.E.U.G. : musique, arts plastiques, travail manuel, éducation physique.

PÉRIODE TRANSITOIRE 84-86

Le nouveau D.E.U.G. commence en septembre et l'ancienne formation termine son cursus.

Le ministère vient d'envoyer aux secteurs une « fiche de simulation » de regroupement de normaliens d'E.N. à E.N. par souci d'économie, pour les 2 années qui viennent. Cette fiche est indicative. C'est le recteur qui doit trancher localement. Pour notre académie il est ainsi conseillé l'envoi des 7 3^e année à Limoges (ils ne sont que 7 parce que Savary a saboté le recrutement il y a deux ans ; le C.T.P. avait demandé 25 postes pour compenser les départs à la retraite — donc on vide l'E.N. à l'entrée pour argumenter de la non rentabilité de celle-ci par la suite). La même fiche prévoit l'envoi de tous les normaliens de Guéret à Limoges. Ce serait la disparition de la formation initiale à Guéret dès l'an prochain. Bilan de l'opération pour le ministère : 9 postes de profs d'E.N. seraient en trop sur les 30. Ces postes seraient transférés dans le D.E.U.G. universitaire car il manque des postes d'universitaires pour l'assurer ! (Peu important les matières, le sérieux de la formation... les chiffres).

Mais... ce n'était qu'une « simulation ». Hier nous venons de recevoir le projet université de Limoges en 85-86 (année de transition difficile pour l'E.N. car Savary transfère les 2^e année à Limoges) quant à l'université elle prévoit le regroupement, pour tout arranger des 3^e année à Limoges (1 trimestre au moins). On ne voit pas comment on pourrait être maintenus. Il n'y a pas de crédits pour les postes, ça nous étonnerait qu'il y en ait beaucoup pour les stages.

Nous venons d'écrire au recteur une lettre dans laquelle nous refusons ces solutions. Après les vacances on va tenter de trouver avec Guéret des moyens d'actions.

Cette réforme risque d'être un recul important dans la formation à cause de :

- l'absence de traitement réel de la polyvalence ;
- l'aspect tape à l'œil de bac + 4 qui risque de ressembler en fait à bac + 3 (la 4^e si elle est sur le tas consacra la coupure théorie/pratique — ça n'a pas l'air de choquer les universitaires) ;
- la non-préparation des universitaires à assurer la formation en vue de la maternelle et du primaire que pour la plupart ils ne connaissent pas ;
- la quasi-disparition des matières secondaires ;
- je ne parle pas de l'aspect pédagogique... (dans le projet de Limoges « méthodes modernes d'enseignement » = vidéo + ordinateur).

Les E.N. n'étaient certes pas un modèle, il y avait de quoi critiquer et l'I.C.E.M. ne s'en privait pas. Mais il se pourrait bien que ce ne soit pas mieux maintenant si nous laissons le ministère réaliser ses projets hâtivement, et dans le secret le plus complet comme il le fait actuellement.

INFORMEZ-VOUS ! PERSONNE N'EST AU COURANT

— Si vous entendez dire que toutes les E.N. sont maintenues sachez qu'il s'agit des bâtiments.

— Si vous entendez dire que les profs d'E.N. sont intégrés à l'université sachez que certains accompliront des tâches d'universitaires avec un statut et salaire de prof du secondaire, et que d'autres n'y auront aucun travail (E.P.S., travail manuel, matières artistiques...)